



Conseil d'établissement 2023-2024

Procès-verbal
Le lundi 12 février 2024
École Sacré-Coeur

Sont présents :

Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélie Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>
Samantha Jalbert	<input checked="" type="checkbox"/>	Marcel Leclerc	<input checked="" type="checkbox"/>
Hélène Lapointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>	Line Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
Laurie Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédérique Dionne	<input checked="" type="checkbox"/>
Joëlle Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Soleil Rivard	<input checked="" type="checkbox"/>
Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Sara Lambert, substitut	<input type="checkbox"/>
		Martine Lepage, substitut	<input checked="" type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	La présidente accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 19h03.	
2.	Nomination secrétaire de rencontre C.É. # 23-24-14	Caroline Blanchet est nommée comme secrétaire de la rencontre.	Il est proposé par Chantale Bélanger secondé par Line Lévesque et résolu : Que Caroline Blanchet agira à titre de secrétaire pour cette rencontre. ADOPTÉ à l'unanimité

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
3.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>C.É. # 23-24-15</p>	Mme Sophie Duguay fait la lecture de l'ordre du jour.	<p>Il est proposé par Laurie Lévesque</p> <p>Secondé par Amélie Ouellet</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'ordre du jour de la séance est adopté tel que lu.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
4.	<p>Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis</p> <p>C.É. # 23-24-16</p>	Tous les membres ont reçu une copie du compte-rendu de la rencontre du 4 décembre 2023 par courriel et ont pu en faire la lecture au préalable.	<p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Maxime Savoie</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le compte-rendu de la séance du 4 décembre 2023 est adopté tel quel.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
<p>5. Adoption du projet éducatif 2023-2027</p> <p>C.É. # 23-24-17</p>	<p>Mme Hudon présente le document du projet éducatif. Mme Hudon explique que celui-ci sera présenté sous forme de pamphlet afin de le rendre facile à lire et à utiliser.</p> <p>Nous y voyons une description de l'école Sacré-Cœur, la vision, les enjeux de l'école ainsi que les objectifs à atteindre pour les prochaines années. L'école a ciblé, entre autres, comme objectif d'augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70% à 100% à l'épreuve obligatoire de lecture en 4^e année. Mme Hudon explique aux membres la pertinence des dépistages (CAP) auprès des élèves, qui est instaurée en prévention afin de cibler les besoins réels des élèves.</p> <p>En deuxième objectif, nous retrouvons "accroître de façon efficace la collaboration et la communication dans notre école".</p>	<p>Il est proposé par Marie-Soleil Rivard</p> <p>secondé par Chantale Bélanger</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le projet éducatif 2023-2027 est adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>6. Approbation de la grille-matières 2024-2025 (art.86 LIP)</p> <p>C.É. # 23-24-18</p>	<p>Mme Hudon présente la grille-matières pour l'année 2024-2025. Celui-ci demeure le même que l'année en cours à l'exception du 1^{er} cycle, où la musique est réduite à 1h par semaine au lieu d'une heure et demie. Cette demi-heure retirée sera ajoutée en éducation physique. Mme Hudon mentionne que cette proposition provient du fait que les enfants du 1^{er} cycle ont besoin de bouger davantage et de dépenser leur énergie. Cela pourrait donc aider à améliorer le bien-être des élèves et à augmenter leur niveau de concentration à l'école.</p> <p>En résumé, au 1^{er} cycle, les élèves auront 2h30 par semaine en éducation physique, 1h en anglais et 1h en musique.</p>	<p>Il est proposé par Marcel Leclerc</p> <p>secondé par Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p> <p>Que la grille-matières 2024-2025 est adoptée telle que présentée.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
<p>7. Consultation : Organisation scolaire 2024-2025 : Actes d'établissement et liste des écoles (art.93 LIP)</p> <p>C.É. # 23-24-19</p>	<p>Mme Hudon présente l'organisation scolaire, les actes d'établissement et la liste des écoles 2024-2025 du CSS.</p>	<p>Il est proposé par Mme Hélène Lapointe</p> <p>secondé par Chantale Bélanger</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'organisation scolaire 2024-2025 est adoptée telle que présentée.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>8. Approbation des campagnes de financement</p>	<p>Aucun</p>	
<p>9. Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP)</p> <p>C.É. # 23-24-20</p>	<p>Sortie à vélo pour les 4^e années avec M. Maxime Savoie le 10 mai 2024 (reprise le 17 mai en cas de mauvais temps).</p> <p>29 mai AM : Classe spéciale Musée maritime à L'Islet 12 juin 2024 : Classe spéciale - Aquarium 13 juin 2024 : 1^{er} cycle - Aster 13 juin 2024 : 2^e cycle - Musée de la civilisation et aquarium 17 juin 2024 : 3^e cycle -Défi Évasion/Laser game ou Valcartier Les élèves auront ces 2 choix En cas de mauvais temps pour le 17 juin, la sortie à Valcartier seulement pourra être reportée le mardi 18 juin ou le mercredi 19 juin.</p> <p>Mme Amélie Ouellet propose que l'an prochain, le plan de match soit conclu à l'avance afin qu'un maximum de parents s'impliquent dans les campagnes de financement. Mme Hudon mentionne que le tout sera plus clair et organisé à l'avance pour les prochaines années.</p>	<p>Il est proposé par Amélie Ouellet</p> <p>secondé par Frédérique Dionne</p> <p>et résolu :</p> <p>Que les activités soient adoptées en bloc.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
10.	Informations	<p>12.1 Des membres du personnel de l'école Mme Chantale Bélanger mentionne que le plan de rattrapage va débiter prochainement. Beaucoup de volontaires se sont manifestés. Les enseignants ont ciblé les élèves qui semblent à risque et qui ont besoin d'aide supplémentaire.</p> <p>Le salon créatif est maintenant ouvert pour les élèves de 6^e année lors des récréations. Aussi, lors des récréations, les élèves de 6^e année peuvent désormais jouer au soccer dans l'allée des autobus. Le secteur est sécurisé par des cônes.</p> <p>M. Maxime Savoie mentionne que la sortie de ski au Mont St-Mathieu aura bien lieu le 15 février prochain. Il mentionne également que les élèves ont apprécié les cours d'éducation physique des dernières semaines en ski de fond.</p> <p>12.2 Du comité de parents : Mme Amélie Ouellet mentionne que la formation de Mme Annick Kerschbaumer a été grandement appréciée l'an dernier. Ce qui est retenu pour l'instant sera une formation de Karine Soucy à St-Pascal. Une seconde formation sera offerte par Main Bas-St-Laurent/Uniphares.</p> <p>Le comité de parents aura un nouveau logo qui sera présenté prochainement.</p> <p>12.3 Service de garde : Voici les prochaines journées thématiques au service de garde : 1^{er} mars : pokémon 11 mars : fiesta mexicaine 19 avril : Disney 26 avril : Éducazoo (une partie sera payée par l'école)</p> <p>Dossier souliers: les paniers sont installés. Les élèves déposent leurs souliers dans les bacs à la fin de la journée et des enfants responsables s'occupent de monter les bacs aux étages les matins.</p>	Informations

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
	Informations (suite)	<p>Mme Jalbert réitère que le service de garde est fermé durant la semaine de relâche. Les éducatrices seront en formation. (Formation ITCA)</p> <p>12.4 De l'OPP : Les membres ont décoré l'entrée de l'école pour la Saint-Valentin. Le comité d'animation va se réunir la semaine prochaine afin de discuter des prochaines activités. Mme Duguay mentionne que M. Marcel Leclerc désire s'investir dans l'album des finissants pour cette année.</p> <p>12.5 Du trésorier : Le budget est de 736,05\$.</p> <p>12.6 De la direction : Dossier dossard rose : Mme Hudon explique aux membres le fonctionnement des dossards roses des surveillants de la cour d'école. Le tout est dans le but d'augmenter la visibilité des surveillants. Ceux-ci doivent porter leurs vestes en tout temps lorsqu'ils sont en poste.</p> <p>Mme Hudon explique aux membres le nouveau fonctionnement concernant le port du pantalon de neige pour les élèves. Ceux-ci doivent porter leur pantalon de neige en tout temps, le but étant d'instaurer un langage commun et une routine uniforme pour tous les élèves.</p> <p>Mme Hudon mentionne que le 4 et 5 mars prochain, l'école cède le gymnase à la ville La Pocatière pour une activité de soccer.</p> <p>12.7 Correspondance : n/a</p>	
11.	Affaires nouvelles	n/a	Informations

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
12.	Parole au public	n/a	Informations
13.	Levée de l'assemblée C.É. # 23-24-21	L'assemblée est levée à 20h38.	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Marie-Claude Lebel secondé par Laurie Lévesque et résolu : Que la séance soit levée. ADOPTÉE à l'unanimité

Joëlle Hudon, directrice de l'école Sacré-Cœur

Sophie Duguay, président(e)

